Conseil de quartier
Lairet

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la deuxième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 11 février 2026 à 19h en format hybride, à la fois au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue, ainsi que sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Julie Tremblay-Potvin	Présidente
Mme Julie Poisson	Vice-présidente
M. Mario Tremblay	Secrétaire
M. Vincent Roy	Trésorier
M. Benoit Dansereau	Administrateur
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
M. Eric Duguay	Administrateur
Mme Julie Genest	Administratrice
M. Lukasz Michalski	Administrateur
M. René-Pier Légaré-Bouchard	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Raymond Poirier	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
Mme Marylou Boulianne	Conseillère municipale de Limoilou
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

Outre les personnes mentionnées, 9 personnes assistaient à la rencontre du 11 février 2026.

ORDRE DU JOUR

26-10-01 **Ouverture de l'assemblée**

26-10-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

26-10-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**

26-10-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**

26-10-05 **Présentation de Rendez-Vous Limoilou - Retour sur Territoires d'opportunités**

26-10-06 **Préoccupations et enjeux de quartier**

6.1 Projet de sécurité routière « Je suis visible dans mes déplacements » - suivi de la distribution

6.2 Sécurité routière - nouvelles résolutions

6.3 TramCité - Présentation et adoption du mémoire - suivi du dépôt de mémoire

6.4 Appel de projets soutenant la biodiversité.

- Suivi - décision de ne pas déposer de projet en 2026

26-10-07 **Comités**

7.1 Comité aviseur galeries Charlesbourg

7. 2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

7.3 Comité de vigilance des activités portuaires

7.4 Table de concertation vélo

7.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

7.6 Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou

7.7 Table des aînés de Limoilou

7.8 Nouvelle table de concertation sur les transports en commun

26-10-08 **Informations et communications**

8.1 Consultations, journées d'information ayant eu lieu ou à venir- suivi sur la rencontre concernant vivacité

8.2 Communications effectuées par le CQ et/ou à venir par le CQ et réseaux sociaux

26-10-09 **Période de questions et de commentaires des citoyens**

26-10-10 **Trésorerie**
- 10.1 État des revenus et dépenses
- 10.2 Montant offert pour la rédaction de PV en 2026 (115$)
- 10.3 Paiement du PV pour février 2026 (115$)
- 10.4 Approbation d'une dépense - Mon limoilou (contribution annuelle)

26-10-11 **Fonctionnement et affaires internes**
- 11.1 Adoption du procès-verbal de décembre 2025
- 11.2 Dépôt et adoption d'un projet d'arborescence pour le classement des documents du Conseil de quartier dans Workspace

26-10-12 **Divers**

26-10-13 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

26-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h.

26-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Julie Tremblay-Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

Au point *Divers*, les administrateurs conviennent de discuter de la patinoire au parc Marchand, ainsi que de la participation citoyenne au conseil de quartier.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin *DÛMENT APPUYÉE PAR* Mme Claudette Arsenault*, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 11 février 2026.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-10-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Marylou Boulianne mentionne que la confusion des automobilistes relativement aux feux de circulation en alternance sur la 4e Avenue représente un véritable obstacle à la sécurité routière. À cet effet, la Ville souhaite développer une stratégie pour éduquer les usagers de la route.

La conseillère explique aussi qu'une quarantaine de citoyens ont assisté à la consultation portant sur l'aménagement d'un corridor VivaCité sur la 4e Avenue. Elle ajoute que le CVGMR s'est réuni, la semaine dernière, pour la première fois de l'année. Des efforts devront être faits du côté des entreprises pour réduire les déchets à la source.

Des scénarios sont à l'étude pour fermer certaines patinoires moins fréquentées du quartier afin de diminuer les coûts d'entretien qui y sont associés. Aucune décision n'a été prise par la Ville pour le moment. Mme Julie Genest a créé une pétition pour que la patinoire du parc Marchand continue d'être entretenue et 150 citoyens l'ont déjà signée. Les administrateurs, qui déplorent déjà le manque de lieux de rencontre dans Lairet, contemplent l'idée de rédiger une résolution à cet effet.

Pour M. Raymond Poirier, la question du partage des coûts entre la Ville et les établissements scolaires, de même que les stratégies pour augmenter l'achalandage des patinoires, pourrait être au cœur des réflexions.

RÉSOLUTION 26-CA-05 CONCERNANT LE MAINTIEN DE LA PATINOIRE AU PARC MARCHAND

CONSIDÉRANT que les patinoires de quartier sont l'un des rares lieux de rassemblement hivernal et de voisinage au sein de nos communautés, et ce autant pour les jeunes, les familles que les adultes;

CONSIDÉRANT que les patinoires de quartier sont un excellent outil d'intégration culturelle et sociale pour les nouveaux arrivants, et que celles-ci sont souvent utilisées pour initier les jeunes et leurs familles au patin;

CONSIDÉRANT que les patinoires de quartier sont une façon de faire le lien entre l'école et la vie de quartier;

CONSIDÉRANT que les patinoires de quartier sont un outil pour promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT le fait que nous sommes une ville nordique et que les patinoires sont dans l'ADN du mode de vie québécois;

CONSIDÉRANT l'attachement démontré aux patinoires de quartier par les citoyens, qui sont nombreux à avoir signé la pétition;

CONSIDÉRANT que la baisse de l'activité physique est un enjeu de santé publique dans la société en général et qu'on peut, par le fait même, supposer que la baisse d'achalandage est un symptôme du mode de vie moderne;

CONSIDÉRANT que retirer les services ne fera qu'exacerber le problème

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Poisson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Vincent Roy, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de demander à la Ville de Québec de prioriser le maintien des patinoires et installations hivernales de proximité, et en particulier celle du parc Marchand;

Le conseil de quartier propose plutôt d'investir dans la promotion de l'usage des patinoires de quartier, que ce soit par de la publicité, de l'animation musicale, un éclairage approprié, et par la tenue d'activités spéciales et/ou la mobilisation des voisins autour de ces lieux précieux pour lesquels on ne prend plus assez le temps.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Raymond Poirier mentionne que le bail avec les Jeux du Canada se terminant en février 2027, la Ville envisage maintenant de façon plus sérieuse de procéder à la démolition de l'ancien Colisée et d'entamer une réflexion quant à l'utilisation de l'espace.

26-10-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne, qui a signé la pétition pour le maintien de la patinoire du parc Marchand, se questionne, tout compte fait, quant à la pertinence de payer pour entretenir des installations qui ne sont pas fréquentées.

Une deuxième citoyenne mentionne que le feu en alternance à l'intersection de la 4^{e} Avenue et de la rue des Peupliers représente un enjeu de sécurité surtout en matinée, à l'heure de pointe, parce que tous les automobilistes souhaitent tourner sur la rue des Peupliers en même temps. Elle pense que l'éducation

des usagers de la route n'est pas l'unique solution. Mme Marylou Boulianne prend note de son commentaire.

Une autre citoyenne déplore le fait qu'il manque d'activités pour les enfants l'hiver, dans le secteur d'ExpoCité. Elle suggère qu'un module de jeu soit aménagé à l'intérieur du Grand Marché.

Un citoyen déplore le fait que la neige sale tassée de la piste cyclable de la 4e Avenue atterrisse sur son terrain, voire dans son entrée. Le citoyen s'est déjà plaint, en vain, au 3-1-1. Mme Marylou Boulianne fera le suivi de ce dossier.

Un citoyen déplore le manque d'accès piétonnier aux Galeries Charlesbourg durant les travaux.

26-10-05 PRÉSENTATION DE RENDEZ-VOUS LIMOILOU

Retour sur *Territoires d'opportunités*

Un représentant des Rendez-Vous Limoilou mentionne que citoyens et organismes ont pu cartographier les projets sociaux et écologiques qu'ils souhaitaient voir mis sur pied lors de l'événement *Limoilou, Territoires d'opportunités*, tenu en novembre dernier. L'organisme aimerait maintenant que ces cartes circulent, et soient commentées par le plus grand nombre de citoyens possible. À cet effet, les Rendez-Vous Limoilou aimerait profiter d'une séance du conseil de quartier pour organiser un nouvel atelier de cartographie.

Les administrateurs songent à proposer un tel atelier de cartographie au programme de l'AGA.

Les administrateurs conçoivent que la mise sur pied de projets citoyens demande beaucoup d'énergie. Mme Julie Poisson pense que dans ce contexte, il est pertinent d'obtenir l'accompagnement d'un organisme comme Rendez-Vous Limoilou.

26-10-06 PRÉOCCUPATIONS ET ENJEUX DE QUARTIER

Projet de sécurité routière « Je suis visible dans mes déplacements » - suivi de la distribution

La phase de production est finalement terminée : 1700 brassards réfléchissants ont été imprimés. Les administrateurs entament maintenant la phase de distribution. Pour ce faire, ils veulent prendre contact avec les résidences de personnes âgées de Lairet, et présenter leur projet aux conseils

d'établissement des écoles primaires du quartier. M. Raymond Poirier pense que des brassards pourraient être distribués lors de l'AGA, et que le conseil pourrait faire paraître un communiqué pour faire connaître leur projet aux citoyens.

Sécurité routière - nouvelles résolutions

M. Benoit Dansereau a préparé trois résolutions ayant pour but d'améliorer la sécurité routière dans Lairet.

RÉSOLUTION 26-CA-06 SUR L'AJOUT DE MESURES DE LIMITATION DE VITESSE (BALISES CENTRALES, BOLARD FLEXIBLES OU AUTRES) DANS LE CARTIER LAIRET (SUR LES RUES TRAVERSANT DE FAÇON PERPENDICULAIRE LA 1RE AVENUE

CONSIDÉRANT la géométrie très large des rues dans le secteur nord du cartier Lairet, ayant pour conséquence d'augmenter la vitesse de circulation de plusieurs automobilistes;

CONSIDÉRANT les dépassements de vitesse quotidiennement observés sur les rues résidentielles transversales aux avenues suivantes : la 1re Avenue, l'Avenue du Colisée, l'Avenue de la Concorde, et tout particulièrement sur la rue des Ormes, la rue Godbout, la rue des Chênes, la rue des Pins, la rue des Peupliers, la rue des Frênes, la rue des Saules, la rue de la Colombière, la rue des Lilas;

CONSIDÉRANT que le début des travaux préparatoires à l'implantation du projet Tramcité le long de la 1re Avenue aura pour effet de créer une circulation de transit en déplaçant le trafic automobile vers l'Avenue du Colisée et la 4e Avenue Est ;

CONSIDÉRANT que la circulation de transit dans les rues résidentielles de Lairet affaiblit le sentiment de sécurité des résidents en particulier pour les familles avec jeunes enfants et pour les personnes aînées;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de balises centrales de limitation de la vitesse est une mesure implantée dans plusieurs zones résidentielles des quartiers de la Ville de Québec comme mesure d'apaisement de la circulation et que cette mesure est peu coûteuse à implanter et qu'elle a fait ses preuves;

SUR PROPOSITION DE M. Benoit Dansereau, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de de demander

l'ajout de balises centrales de limitation de la vitesse sur les rues résidentielles transversales aux avenues suivantes : la 1re Avenue, l'Avenue du Colisée, l'Avenue de la Concorde, tout particulièrement sur la rue des Ormes, la rue Godbout, la rue des Chênes, la rue des Pins, la rue des Peupliers, la rue des Frênes, la rue des Saules, la rue de la Colombière, la rue des Lilas ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 26-CA-07 CONCERNANT L'AJOUT DE MESURES DE LIMITATION DE VITESSE (BALISES CENTRALES, BOLARD FLEXIBLES OU AUTRES) DANS LES CORRIDORS SCOLAIRES DES PEUPLIERS ET DES CHÊNES (SUR LES RUES TRAVERSANT DE FAÇON PERPENDICULAIRE LA 1ERE AVENUE

CONSIDÉRANT la géométrie très large des rues dans le secteur nord du quartier Lairet, ayant pour conséquence d'augmenter la vitesse de circulation de plusieurs automobilistes;

CONSIDÉRANT les dépassements de vitesse quotidiennement observés sur les rues résidentielles transversales aux avenues suivantes : la 1re Avenue, l'Avenue du Colisée, l'Avenue de la Concorde, et tout particulièrement sur les rues des Ormes, la rue Godbout, la rue des Chênes, la rue des Pins, la rue des Peupliers, la rue des Frênes, la rue des Saules, la rue de la Colombière et la rue des Lilas ;

CONSIDÉRANT que le début des travaux préparatoires à l'implantation du projet Tramcité le long de la 1re Avenue aura pour effet de créer une circulation de transit en déplaçant le trafic automobile vers l'Avenue du Colisée et la 4e Avenue Est ;

CONSIDÉRANT que même les autobus du RTC qui circulent dans le quartier ne respectent pas la limite de vitesse de 30 km/h (en particulier les parcours no. 3A rue des Chênes ouest et parcours no. 28 rue des Peupliers est) ;

CONSIDÉRANT que des trajets d'écoliers ont été implantés sur la rue des Chênes et la rue des Peupliers ;

CONSIDÉRANT que la circulation de transit dans les rues résidentielles de Lairet affaiblit le sentiment de sécurité des résidents en particulier pour les familles avec jeunes enfants et pour les personnes aînées;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de balises centrales de limitation de la vitesse est une mesure implantée dans plusieurs zones résidentielles des quartiers de la Ville de Québec comme mesure d'apaisement de la circulation et que cette mesure est peu coûteuse à implanter et qu'elle a fait ses preuves;

SUR PROPOSITION DE M. Benoit Dansereau, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de demander l'ajout de balises centrales de limitation de la vitesse sur les rues transversales à la 1re Avenue qui correspondent aux corridors scolaires de la rue des Chênes et de la rue des Peupliers;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 26-CA-08 SUR L'AJOUT DE MESURES DE LIMITATION DE VITESSE (BALISES CENTRALES, BOLLARDS FLEXIBLES OU AUTRES) DANS LE SECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-ALBERT (SUR LES RUES TRAVERSANT DE FAÇON PERPENDICULAIRE LA 1ERE AVENUE

CONSIDÉRANT la géométrie très large des rues dans le secteur nord du cartier Lairet, ayant pour conséquence d'augmenter la vitesse de circulation de plusieurs automobilistes;

CONSIDÉRANT les dépassements de vitesse quotidiennement observés sur les rues résidentielles transversales aux avenues suivantes : la 1re Avenue, l'Avenue du Colisée, l'Avenue de la Concorde, et tout particulièrement sur la rue des Ormes, la rue Godbout, la rue des Chênes, la rue des Pins, la rue des Peupliers, la rue des Frênes, la rue des Saules, la rue de la Colombière, et la rue des Lilas;

CONSIDÉRANT que le début des travaux préparatoires à l'implantation du projet Tramcité le long de la 1re Avenue aura pour effet de créer une circulation de transit en déplaçant le trafic automobile vers l'Avenue du Colisée et la 4e Avenue Est;

CONSIDÉRANT que la succursale Saint-Albert de la bibliothèque de Québec est située au coin de la rue des Ormes et qu'une circulation de transit importante est observée depuis la 1re Avenue jusqu'à l'entrée d'autoroute, via la rue des Cèdres;

CONSIDÉRANT que la circulation de transit dans les rues résidentielles de Lairet diminue le sentiment de sécurité des résidents en particulier pour les familles avec jeunes enfants et pour les personnes aînées;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de balises centrales de limitation de la vitesse est une mesure implantée dans plusieurs zones résidentielles des quartiers de la Ville de Québec comme mesure d'apaisement de la circulation et que cette mesure est peu coûteuse à implanter et qu'elle a fait ses preuves;

SUR PROPOSITION DE M. Benoit Dansereau, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de demander l'ajout de balises centrales de limitation de la vitesse sur la rue des Ormes dans le secteur de la succursale Saint-Albert de la bibliothèque de Québec ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TramCité - Présentation et adoption du mémoire - suivi du dépôt de mémoire.

Le vice-président de TramCité s'est engagé à lire le mémoire du conseil de quartier. Cela dit, le comité de liaison, lui, ne s'est pas engagé à consulter les administrateurs. Pour Mme Julie Poisson, il ne s'agit pas, non plus, du mandat du comité (il ne s'agit pas d'un comité consultatif).

M. Raymond Poirier mentionne que le comité de liaison entend bien partager les informations relatives au projet avec les conseils de quartier. À cet effet, un comité visant à mesurer les impacts de l'implantation du tramway pourrait être formé. Le conseil de quartier aimerait, lui, être consulté dès l'étape de conception du projet.

En janvier, le comité de liaison aurait rencontré une quarantaine de commerçants.

M. Raymond Poirier explique que des activités de forage ont eu lieu sur la 41^{e} Rue dans l'optique de recueillir des informations en prévision, notamment, des travaux préparatoires. À une question de Mme Julie Tremblay-Potvin, M. Poirier répond que les friches pourraient être utilisées pour stocker le matériel de chantier durant les travaux. La présidente pense que l'utilisation future des friches, après les travaux, devra être clarifiée.

Appel de projets soutenant la biodiversité
Suivi - décision de ne pas déposer de projet en 2026

En raison d'un manque de ressources et d'un échéancier trop serré, les administrateurs décident de ne pas déposer de projet dans le cadre de l'appel de projets soutenant la biodiversité en 2026. Ils commenceront toutefois à réfléchir à un projet qui pourrait être présenté en 2027.

En marge de l'appel à projets, le conseil de quartier pourrait demander à la Ville d'entretenir la végétation (entretien et plantation) aux abords de l'autoroute.

26-10-07 COMITÉS

Comité aviseur des Galeries Charlesbourg

Aucun suivi.

Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Les dernières mesures des rejets de l'incinérateur ont été prises en décembre. Les résultats de la campagne d'échantillonnage paraitront bientôt.

Au printemps, le plan de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PMGMR) sera présenté.

M. Mario Tremblay pense que le comité devrait se pencher sur l'épisode d'odeurs (navet pourri) qui a eu lieu pendant l'été 2025 dans le quartier Maizerets, et dans une moindre mesure dans les deux autres quartiers (valve de sécurité défaillante au centre de biométhanisation).

Des projets de récupération de vapeur, notamment au CHU, sont à l'étude.

Comité de vigilance des activités portuaires

Un nouveau représentant de la Ville se joindra au comité.

Table de concertation vélo

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Table des aînés de Limoilou

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Nouvelle table de concertation sur les transports en commun

Des discussions auraient eu lieu entre des représentants du conseil de quartier de Vanier ainsi qu'Accès transports viables.

Lairet en Fête

La prochaine rencontre aura lieu au mois de mai.

26-10-08 INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Consultations, journées d'information et activités ayant eu lieu ou à venir - suivi sur la rencontre concernant vivacité

Des administrateurs ont récemment pu assister à une formation en urbanisme.

À une question de M. Daniel Leclerc, Mme Julie Poisson répond que les alertes de la Ville relativement à l'usage du chauffage au bois durant les épisodes de smog arrivent parfois dans les boîtes de courriels indésirables. La plupart des administrateurs n'ont pas vu les messages diffusés dans les médias traditionnels.

M. Lukasz Michalski mentionne que le corridor VivaCité sera aménagé sur la 4e Avenue. Il s'agira d'un aménagement évolutif et temporaire.

Communications effectuées ou à venir par le CQ et réseaux sociaux

En février, le conseil de quartier a publié sur sa page Facebook le lien vers son mémoire sur le tramway, ainsi que les prochaines modifications aux trajets RTC.

26-10-09 DEUXIÈME PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

À la question d'un citoyen, M. Raymond Poirier répond que c'est un organisme, dans le Vieux-Limoilou, qui s'occupe d'organiser un événement pour la fête nationale. Il ne s'agit pas d'une initiative de la Ville. Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le conseil de quartier aimerait soutenir un tel projet, si un citoyen décidait de le prendre en charge.

26-10-10 TRÉSORERIE

État des revenus et dépenses

M. Vincent Roy mentionne que la facture pour les brassards a été payée aux trois quarts, parce que le trésorier doit soumettre des demandes d'approbation avant de procéder au retrait de sommes plus importantes. Ce problème devrait être réglé sous peu.

Montant offert pour la rédaction de PV en 2026 (115$)

RÉSOLUTION 24-CA-09 CONCERNANT LE TARIF POUR LA RÉDACTION D'UN PROCÈS-VERBAL

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2026 au tarif de 120 $ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paiement du PV pour janvier 2026 (115$)

RÉSOLUTION 26-CA-10 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Mario Tremblay, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 120$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de février 2026, conditionnellement à sa réception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation d'une dépense - Monlimoilou (contribution annuelle)

RÉSOLUTION 25-CA-11 CONCERNANT LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER À MONLIMOILOU.COM

SUR PROPOSITION DE M. Vincent Roy, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 425,41$ à l'entreprise Monlimoilou.com pour son abonnement annuel (2026).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-10-11 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Adoption du procès-verbal de décembre 2025

RÉSOLUTION 26-CA-12 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2025

SUR PROPOSITION DE M. Mario Tremblay, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Genest, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt et adoption d'un projet d'arborescence pour le classement des documents du Conseil de quartier dans Workspace

M. René-Pier Légaré-Bouchard a fait migrer tous les documents qui étaient sur le Google Drive du conseil de quartier vers son nouveau Workspace. L'arborescence a également été modifiée pour faciliter l'accès aux documents, et la production de mémoires et de rapports.

M. Mario Tremblay salue le travail de M. Légaré-Bouchard. Les membres conviennent d'adopter cette nouvelle façon de faire.

RÉSOLUTION 26-CA-13 CONCERNANT L'ADOPTION DE LA NOUVELLE ARBORESCENCE POUR LE CLASSEMENT DES DOCUMENTS

SUR PROPOSITION DE M. Mario Tremblay, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter la nouvelle arborescence pour le classement des documents du conseil de quartier dans Workspace.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-10-12 DIVERS

Patinoire au parc Marchand

Aucun suivi supplémentaire.

Participation citoyenne au conseil de quartier

Des administrateurs sont préoccupés par le manque de participation citoyenne au conseil de quartier. Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne qu'il s'agit d'un enjeu qui est depuis longtemps au cœur des préoccupations du conseil. Pour résoudre le problème, les administrateurs ont tenté, notamment, de stimuler l'appartenance des citoyens à Lairet et de dynamiser la page Facebook du conseil de quartier. Pour M. Éric Duguay, de nouvelles stratégies pourraient être mises en place.

M. Mario Tremblay pense que les citoyens participent uniquement aux rencontres quand ils sont intéressés par les sujets qui y sont abordés. Mme Julie Tremblay-Potvin ajoute que la Ville a déjà manifesté son intention de promouvoir davantage les conseils de quartier.

M. Raymond Poirier, qui fut longtemps président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, se rappelle que l'intervention fréquente du conseil dans les médias traditionnels n'a pas vraiment augmenté la participation citoyenne à ses rencontres mensuelles.

Mme Julie Tremblay-Potvin se rappelle que l'ancien président du conseil de quartier accordait beaucoup de temps à la gestion de la communauté Web, et que cet investissement semblait porter fruit. Les membres veulent entamer une réflexion à cet effet.

26-10-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Julie Tremblay-Potvin
Présidente

Signé
Mario Tremblay
Secrétaire